

de différer la présentation de cette mesure essentielle jusqu'à ce que nous soyons à la veille d'élections fédérales ou autres.

M. Fulford: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Eût-il le droit de le faire, ne croyez-vous pas que le député vient un peu tard nous parler ici, de politique provinciale?

M. Noseworthy: Je prononce mon discours. Si l'honorable député n'a pas profité des jours qui viennent de s'écouler pour ranimer le parti libéral ontarien à l'agonie, c'est de sa faute. Il est trop tard pour le faire maintenant. Monsieur l'Orateur, je ne prononce pas ce discours pour les frais de la campagne qui se poursuit en Ontario.

M. Fulford: Que faites-vous?

M. Noseworthy: Je me fais l'écho des sentiments dont m'ont fait part des anciens combattants qui habitent ma circonscription. Ces hommes qui touchent des allocations d'anciens combattants, qui sont pensionnés ou qui ne le sont pas m'ont dit ce qu'ils pensent du vilain tour que leur a joué le Gouvernement en déférant la question des allocations aux anciens combattants à un comité qui l'étudiera au cours de la prochaine session, au lieu de prendre des mesures immédiates.

Je n'arrive pas à comprendre l'attitude des ministres du Cabinet qui font adopter une pension de vieillesse dont vont bénéficier tous les millionnaires canadiens âgés de plus de 70 ans ainsi que tous les vieillards de plus de 70 ans à l'exception des anciens combattants de la Grande Guerre qui touchent des allocations d'anciens combattants.

L'hon. M. Martin: Ce n'est pas le cas et vous le savez bien.

M. Noseworthy: Si je comprends ce que le ministre veut dire, les \$40 de la pension de vieillesse seront déduits de l'allocation d'ancien combattant.

M. Argue: C'est exact.

M. Noseworthy: La question se résume ainsi: La mise en vigueur de la pension de vieillesse à 70 ans n'améliorera en rien le sort des anciens combattants de cette catégorie. J'ai entendu dire que ces hommes-là ne pouvaient pas toucher à la fois la pension de vieillesse et l'allocation aux anciens combattants, car ils ne peuvent pas être indemnisés de deux façons par l'État. On m'a fait remarquer qu'il y a une grande différence entre celui qui s'est acheté une rente sur l'État et celui qui touche une allocation d'ancien combattant. Je tiens à affirmer ici même, monsieur l'Orateur, que celui qui reçoit une allocation d'ancien combattant l'a achetée lui aussi et qu'il l'a bel et bien payée.

[M. Noseworthy.]

Il l'a payée par le service qu'il a rendu à la nation. Il se peut qu'il ait droit à une pension d'invalidité et qu'il ne l'obtienne pas parce que des médecins n'ont pas su attribuer son invalidité au service militaire. J'affirme que nul médecin ne peut après tant d'années indiquer quel a été exactement l'effet du service de guerre sur la santé de ceux qui y ont participé. Ceux qui touchent les allocations d'anciens combattants y ont droit de par leur service militaire: elles ne constituent donc pas une aumône de la part du Gouvernement. Ces anciens combattants ont autant droit à l'allocation que les rentiers ont droit à la rente sur l'État qu'ils ont achetée ou que les pensionnés de guerre qui bénéficient de remises à la suite de la recommandation d'un médecin. Le Gouvernement se montre bien peu généreux envers les bénéficiaires des allocations aux anciens combattants lorsqu'il déduit le montant qu'ils reçoivent à titre de pension de vieillesse.

Le Gouvernement a tacitement reconnu s'être trompé en n'annonçant pas dans le discours du trône la majoration de la pension de base accordée pour invalidité. Il a rectifié cette erreur un peu plus tard pendant la session. Je le prie de reconnaître aujourd'hui tacitement qu'il s'est trompé en n'annonçant pas dans le discours du trône la majoration des allocations aux anciens combattants. Je prie le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Lapointe) de se rendre aimablement à un tel vœu en déclarant que le Gouvernement consent à présenter une mesure en ce sens dès la présente session. S'il le fait, le sous-amendement pourra ensuite être retiré. Je formule cette proposition dans l'intérêt des nombreux anciens combattants que la promesse d'un comité, l'hiver prochain, ne reconforte pas beaucoup puisque c'est aujourd'hui qu'ils doivent acheter le combustible et la nourriture dont ils ont besoin. Le Gouvernement devrait assurer à ces anciens combattants que les allocations seront majorées en même temps que la pension d'invalidité.

Nous avons assisté hier à une intéressante passe d'armes entre le député d'Eglinton (M. Fleming) et le ministre de la Santé nationale (M. Martin) à propos du problème du logement. Le député d'Eglinton accusait le gouvernement fédéral de se désintéresser de la question et le ministre faisait le même reproche au gouvernement d'Ontario.

M. Knowles: Pour une fois, ils avaient raison tous les deux.

M. Noseworthy: Pour ce qui est du logement, tous deux avaient raison. C'est la pelle qui se moque du fourgon.